

POSITION DU CANADA

Le Canada est préoccupé quant à la situation des droits de la personne en Chine. L'un des objectifs du Canada à l'égard de la Chine est de promouvoir les droits de la personne en soutenant et en introduisant des améliorations.

Après que le Canada ait décidé de ne pas coparrainer la résolution de la 53e session de la CDH, le Ministre Axworthy a annoncé une série d'initiatives en faveur des droits de la personne, avec comme composants principaux la création d'une Commission mixte Canada-Chine relative aux droits de la personne qui permet de soulever nos préoccupations dans ce domaine, l'aide à la réforme des procédures criminelles, l'aide à la formation de juges, l'établissement d'un système d'aide juridique, la promotion des droits de la femme et la question des obligations de la Chine aux termes des Conventions des Nations unies. La plupart de ces initiatives ont été conçues et mises à exécution par l'ACDI en collaboration avec des ONG canadiennes et chinoises. Cette série d'initiatives en faveur des droits de la personne comprend également le Symposium que le Canada et la Chine organiseront conjointement.

Le Canada continue de soulever nos préoccupations à l'égard de la situation des droits de la personne lors de réunions entre fonctionnaires et Ministres et concrétise le cas échéant notre inquiétude concernant les violations de ces droits, d'une manière générale aussi bien que particulière. Nous continuons de mentionner la Chine dans notre Déclaration annuelle concernant les « profils de pays » à la 3e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU et à la CDH. Nous soutenons toujours les initiatives multilatérales qui servent nos objectifs en matière des droits de la personne.